



Association PasDeVentChezNous-AvenirBoischautSud,

La Villefranche, 36170 VIGOUX

Vigoux, 21 février 2023

Monsieur le Maire de Belâbre et ses conseillers municipaux ,

Monsieur le Préfet de l'Indre,

Vous connaissez la valeur patrimoniale de l'environnement naturel du Boischaut Sud et du Parc Naturel de la Brenne.

Comme vous le savez sûrement, notre association est sortie **victorieuse d'un long combat contre l'implantation d'éoliennes industrielles à l'entrée du PNR**. Voilà qui grave dans le marbre l'écologie de notre région.

Les enquêtes publiques défavorables, l'arrêté de refus du projet par le préfet de l'Indre, suivies de nos deux victoires, l'une devant la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux, l'autre devant le Conseil d'Etat contre le projet industriel «Les Portes de la Brenne», représentent en tout 7 années de travail et de combat qui démontre à l'évidence que l'éolien n'a pas sa place dans le Sud de l'Indre, **et il en va de même pour le solaire photovoltaïque sur nos terres arables**.

C'est avec consternation que nous avons appris ces derniers jours, l'émergence du projet industriel photovoltaïque de 15Ha à Belâbre. Pour votre gouverne, la **commune ayant signé la charte du PNR, les terres concernées doivent être considérées comme «réservoir de biodiversité» plutôt que « friche agricole»**.

Voilà qui va à rebours des temps et nous semble potentiellement entaché d'illégalité.

Comme vous le savez, en vertu de l'article 7 de la nouvelle loi sur le développement des ENRI, l'installation ne doit pas entraver la production agricole ni détruire la biodiversité. Ce qui mérite l'abandon nécessaire du projet, et attise notre surveillance.

Ce projet va en effet bien détruire la biodiversité, aggraver le bilan carbone et pénaliser l'attractivité rurale de Belâbre. De tels travaux passeront effectivement par la **destruction de ces sols nourriciers à vocation agricole. La quantité d'herbe perdue avec l'ombre et l'artificialisation du sol, est autant de nourriture perdue pour les citoyens**. Faire paître des brebis sur de l'herbe qui ne voit pas le soleil relève de la faute.

Ces 15Ha peuvent faire vivre 15 familles de maraîchers en permaculture dans un cadre de vie d'une richesse que toute l'Europe nous envie.

Non, il faut réfléchir à l'avenir sereinement avec une visée durable et responsable, il en va de votre responsabilité d' élu. Notre rôle est de vous en avertir.

Les idées d'intégration de production photovoltaïque sans détruire notre environnement et au bénéfice de la collectivité sont légion: installation sur les toitures des bâtiments communaux

industriels et particuliers, et pourquoi pas une «halle» photovoltaïque pour y accueillir des manifestations estivales, couvrir les bâtiments agricoles...

A ce titre nous nous élevons contre tous les projets qui concourent à l'artificialisation de terres « naturelles » dans la mesure où ils constituent **un péril pour notre souveraineté alimentaire, et un péril pour la préservation de notre biodiversité comme notre patrimoine bâti**, les véritables richesses de ce Bas Berry. De nombreuses régions nous envient pour cela, conscientes qu'il s'agit là de **notre capital de demain**.

La production photovoltaïque est incompatible avec les virulences du changement climatique. La biodiversité des espaces naturels et le nourrissement de l'être humain doivent rester prioritaires sur l'électricité des smartphones des citoyens en été.

Ces terres de Bas Berry méritent un soin attentif, et un développement bocager intensif. Les prairies et les arbres captent le CO2 et nous donnent de l'oxygène, ils sont notre force de demain. **Nous préférons l'oxygène à l'électricité intermittente.**

Les énergies renouvelables intermittentes sont tout sauf décarbonées, écologiques et rentables, il s'agit là d'une **tromperie véhiculée par les industriels**.

Les panneaux photovoltaïques produisent globalement 40g CO2/Kwh produit, tandis que le nucléaire en émet dix fois moins (4g). Lorsque les panneaux ne produisent pas, d'octobre à mars, et la nuit, il faut les doubler avec du fossile (87% du temps), qui produit 350g de CO2 par Kwh.

L'effet d'aubaine actuel n'est que provisoire et sera caduque demain, au gré des lois qui vont changer... **ou des aléas climatiques!**

Comme vous le savez, le dernier bilan publié par RTE apporte les preuves incontestables que ce système industriel ne fonctionne pas.

Monsieur le Maire, nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent pour aller de l'avant dans l'intérêt de toutes et tous. **Nous vous saurons gré de participer au retrait de ce projet au plus vite.**

Le bureau de l'association PDVCN-ABS

email contact@avenirboischautsud.fr